préparés pour la rentrée dans leur pays et sur l'effet que leurs études pourront exercer sur leur carrière et sur leur décision quant aux services qu'ils prévoient pouvoir rendre à leur pays.

On fera également un sondage pour connaître l'envers de la médaille: quelle image les étudiants étrangers ont-ils laissée chez leurs camarades canadiens? Les étudiants canadiens croient-ils que les "étrangers volent la place des Canadiens dans les universités"? Quelles perceptions les Canadiens ont-ils des étudiants étrangers qui les entourent?

Les résultats de cette recherche menée auprès des étudiants canadiens et étrangers seront fonction de la qualité de la méthodologie utilisée. Le B.C.E.I. s'est donc assuré des services experts de l'Institut de recherche sur le comportement de l'Université York et du Centre de sondage de l'Université de Montréal qui effectueront cette partie de l'étude. L'Institut de l'Université York s'occupera de l'échantillonnage des participants, de la préparation du questionnaire, des tests préliminaires, de l'initiation des interviewers ainsi que de la conduite de l'enquête, en ce qui a trait aux anglophones. Le Centre de sondage de l'Université de Montréal s'occupera entièrement du côté français.

## Troisième partie: monographies

La troisième partie de l'étude du B.C.E.I. comprendra diverses monographies dont la première inclura probablement une bibliographie annotée des ouvrages traitant d'éducation internationale. Cet outil fort utile aux chercheurs servira à ordonner les connaissances qui existent déjà.

On trouvera dans les autres monogra phies un examen des rapports existant entre l'immigration et l'éducation internationale, une revue des politiques canadiennes à l'égard des étudiants étrangers, un aperçu sur la situation économique de l'éducation internationale et sur les sources de financement des étudiants étrangers, la liste des cours offerts aux étudiants du Tiers-Monde au Canada. et la répercussion dans les pays en voie de développement des études faites au Canada.

Pour obtenir un tout cohérent de cette étude, une synthèse sera préparée par M. Myer Horowitz, vice-président aux études à l'Université de l'Alberta. Il a été lui-même étudiant étranger et possède une longue expérience de l'enseignement à titre de professeur, de chercheur et d'administrateur.

L'étude, une fois terminée, servira à orienter les autorités chargées d'appliquer la politique sur les étudiants étrangers, et elle influera ainsi sur ces derniers, de même que sur les relations extérieures du Canada. Les résultats de cette enquête devront attei dre trois groupes de personnes:

- Au niveau fédéral: les membres du Parlement et les fonctionnaires des Affaires extérieures, de l'Agence canadienne de développement international, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, de Statistique Canada, du Secrétariat d'État et d'autres ministères et organismes fédéraux qui préparent les politiques ayant des incidences sur la situation des étudiants étrangers.

- Au niveau provincial: les personnes qui s'intéressent directement à la politique de l'éducation, les députés, les ministres de l'Éducation et les hauts fonctionnaires de leur ministère.

- Au niveau des établissements: les cadres administratifs des universités et collèges communautaires, les préposés aux services aux étudiants, les professeurs, les étudiants et autres personnes interessées.

Le B.C.E.I. est le seul organisme canadien à s'occuper exclusivement de comprendre et de faciliter les études internationales; il joue un rôle unique consistant à renseigner le Canada sur les possibilités, les implications et les conséquences de l'éducation internationale.

## Subventions pour les échanges culturels - 1977-1978

Dans le cadre des échanges culturels entre le Canada et certains pays, le Conseil des Arts administre, pour le compte du ministère des Affaires extérieures, un programme de subventions aux universités et aux institutions culturelles canadiennes pour faciliter la venue de professeurs, intellectuels ou artistes étrangers. Pour atteindre son but, le programme devra favoriser la venue au Canada de personnalités de premier plan qui pourront faire bénéficier le milieu artistique ou universitaire canadien du fruit de leur enseignement et de leurs travaux.

## Échanges Canada - URSS

Aux termes de l'accord général entre le Canada et l'URSS, les deux pays sont convenus d'échanger des universitaires de toutes disciplines.

Des subventions sont offertes pour permettre à dix professeurs ou spécialistes canadiens de toutes disciplines, de faire des stages de recherche dans les établissements d'études supérieures et, sur invitation, d'y donner des conférences. Dans le cadre du même programme, les universités canadiennes peuvent recevoir dix spécialistes soviétiques des sciences physiques et biologiques, du génie, des sciences sociales et des humanités, pour faire de la recherche chez elles.

Selon les modalités des subventions, la durée du séjour sera de un à cinq mois (par chercheur), jusqu'à concurrence d'un total de 40 moishommes.

Il est prévu qu'on accordera des bourses pour l'échange d'un maximum de 15 étudiants ou jeunes spécialistes de toutes disciplines, désireux de poursuivre leurs études ou recherches au niveau supérieur. Les candidats devront être titulaires d'un premier grade universitaire.

Pour tous renseignements veuillez vous adresser avant le 15 novembre au Conseil des Arts du Canada, Section des échanges culturels, Ottawa, Ontario K1P 5V8.

## Stages de recherches en France

Comme dans le programme établi par l'URSS et le Canada, la France et le Canada sont convenus d'échanger des chercheurs dans toutes les disciplines.

Les professeurs d'universités canadiennes qui comptent faire de la recherche postdoctorale dans une université ou un institut de recherche en France sont admissibles au concours. Les subventions ne peuvent servir à la préparation d'un diplôme universitaire.

Les visites proposées doivent recevoir l'approbation des autorités francaises.

Les demandes doivent parvenir au Conseil des Arts avant le 1er décembre 1976 (voir adresse ci-dessus).